

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SKYRIZI[®], commercialisé par AbbVie pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave, est désormais remboursé par tous les régimes publics d'assurance médicaments au Canada

- *SKYRIZI est un inhibiteur de l'interleukine 23 (IL-23) indiqué pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave¹.*
- *Dans les études cliniques, SKYRIZI a procuré des réductions significatives des lésions psoriasiques après seulement 16 semaines, lesquelles se sont maintenues durant un an (52 semaines)¹.*
- *Le régime public d'assurance médicaments de l'Île-du-Prince-Édouard rembourse SKYRIZI depuis le 22 février 2021.*
- *SKYRIZI est maintenant remboursé par tous les régimes publics d'assurance médicaments au Canada.*

MONTRÉAL (QUÉBEC), le 24 février 2021 – AbbVie (NYSE : ABBV), une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement, a annoncé aujourd'hui que SKYRIZI[®] (risankizumab) est désormais inscrit sur la liste de médicaments de l'Île-du-Prince-Édouard comme médicament nécessitant une autorisation spéciale pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave. Avec l'inscription du produit sur la liste de médicaments de l'Île-du-Prince-Édouard, SKYRIZI est maintenant remboursé par tous les régimes publics d'assurance médicaments au Canada.

SKYRIZI est le fruit d'une collaboration entre Boehringer Ingelheim et AbbVie, cette dernière étant responsable du développement et de la commercialisation du produit à l'échelle mondiale.

« Les nouveaux traitements contre le psoriasis qui améliorent la qualité de vie des patients sont toujours les bienvenus. Dans les études cliniques, SKYRIZI a été associé à des taux élevés de disparition des lésions cutanées, un effet thérapeutique qui s'est révélé durable. Il est merveilleux de savoir que les personnes atteintes de psoriasis modéré à grave qui vivent à l'Île-du-Prince-Édouard ont maintenant accès à ce médicament en vertu du régime provincial d'assurance médicaments », affirme la D^{re} Catherine Rodriguez, FRCPC, dermatologue.

Le psoriasis est une maladie chronique qui touche 125 millions de personnes à l'échelle mondiale, dont 1 million de Canadiens, et bon nombre d'entre elles n'arrivent toujours pas à atteindre leurs objectifs thérapeutiques ou finissent par ne plus répondre à leur médicament²⁻⁴. La forme la plus courante du psoriasis est le psoriasis en plaques, qui touche environ 90 % des patients⁵.

« Le psoriasis est une maladie éprouvante. Le premier médicament biologique pour son traitement a été approuvé en 2004 au Canada. Depuis, la recherche menée sur les divers éléments déclencheurs du psoriasis a ouvert la voie à d'autres classes de médicaments. La plus récente, celle des inhibiteurs de l'IL-23, a permis d'améliorer considérablement les résultats, explique le D^r Ron Vender, FRCPC, dermatologue. J'ai pu voir l'effet de SKYRIZI au cours des 4 dernières années, car j'ai participé aux études cliniques sur le produit. Bon nombre de mes patients qui prennent SKYRIZI ont obtenu une disparition complète de leurs lésions cutanées, et les effets du traitement se maintiennent avec seulement 4 doses d'entretien par année. L'Ontario a été la première province à rembourser SKYRIZI en vertu de son régime public d'assurance médicaments; c'est réjouissant de savoir que tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, ont maintenant accès à ce médicament. »

Le grand fardeau physique, émotionnel et social associé au psoriasis nuit souvent considérablement à la qualité de vie générale des personnes qui souffrent de la maladie. Un diagnostic précoce et un traitement approprié représentent pour les patients atteints de psoriasis la meilleure chance de prévenir une souffrance inutile et une invalidité irréversible. Un traitement optimal réduit également les coûts sociétaux de la maladie⁶.

Le lien ci-dessous permet de prendre connaissance des critères de remboursement particuliers :

- [Bulletin du régime public d'assurance médicaments de l'Île-du-Prince-Édouard](#) (en anglais seulement)

À propos de SKYRIZI

SKYRIZI est un nouvel anticorps monoclonal de type immunoglobuline humanisé conçu pour inhiber l'interleukine 23 (IL-23), une cytokine d'origine naturelle qui joue un rôle dans les réactions inflammatoires et immunitaires¹. Le 17 avril 2019, Santé Canada a émis un avis de conformité pour SKYRIZI dans le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave chez les patients qui sont candidats à un traitement à action générale ou à une photothérapie. L'approbation était fondée sur les résultats d'études cliniques qui ont démontré des réductions significatives des lésions cutanées après seulement 16 semaines, effet qui était maintenu à la semaine 52, à l'aide d'une dose administrée tous les 3 mois chez plus de 2000 patients adultes¹. Les 4 études pivots de phase III, ultIMMa-1, ultIMMa-2, IMMvent et IMMhance, ont évalué plus de 2000 patients atteints de psoriasis en plaques modéré à grave⁴. Les Canadiens vivant avec le psoriasis en plaques modéré à grave sont bien représentés dans ces 4 études cliniques pivots sur lesquelles l'approbation de Santé Canada est fondée, ce qui reflète le leadership canadien dans ce programme de développement clinique.

À propos d'AbbVie en dermatologie

Pendant plus de 10 ans, AbbVie a travaillé à la découverte de nouvelles solutions et à l'amélioration des soins pour les personnes atteintes de maladies cutanées graves. Grâce à son vaste programme d'études cliniques, elle poursuit diligemment ses activités de recherche et s'adapte aux besoins changeants en dermatologie, en plus de faire avancer sa gamme de produits en développement afin d'aider les patients à atteindre leurs objectifs thérapeutiques et à vivre au-delà de leur maladie cutanée.

À propos d'AbbVie

AbbVie a pour mission de découvrir et d'offrir des médicaments novateurs pour répondre à des besoins importants en matière de santé aujourd'hui et relever les défis médicaux de demain. AbbVie met tout en œuvre afin d'avoir un impact remarquable sur la vie des gens dans divers secteurs thérapeutiques clés, dont l'immunologie, l'oncologie, les neurosciences, les soins oculaires, la virologie, la santé des femmes et la gastroentérologie, de même que dans le domaine de l'esthétique par le truchement des produits et services d'Allergan Esthétique. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez les sites www.abbvie.ca et www.abbvie.com. Suivez la société sur Twitter ([@abbvieCanada](https://twitter.com/abbvieCanada) et [@abbvie](https://twitter.com/abbvie)) ou consultez ses offres d'emploi sur [Facebook](#) ou [LinkedIn](#).

- 30 -

Médias :

Kim Hogan
AbbVie Canada
514-832-7288
kim.hogan@abbvie.com

Références :

1. Corporation AbbVie. Monographie canadienne de SKYRIZI® (risankizumab), 24 septembre 2020.
2. International Federation of Psoriasis Associations. Consulté le 22 mars 2019 au ifpa-pso.com/wp-content/uploads/2017/01/Brochure-Psoriasis-is-a-serious-disease-deserving-global-attention.pdf.
3. Mroweitz, U., *et al.* Definition of treatment goals for moderate to severe psoriasis: a European consensus. *Arch Dermatol Res.* 2011 Jan;303(1):1-10.
4. Levin, *et al.* Biologic fatigue in psoriasis. *J Dermatolog Treat.* 2014 Feb;25(1):78-82. doi: 10.3109/09546634.2013.826341.
5. Association canadienne de dermatologie. Psoriasis. Consulté le 30 septembre 2020 au dermatology.ca/fr/patients-et-grand-public/peau/psoriasis/.
6. Organisation mondiale de la santé. Psoriasis. Consulté le 6 février 2016 au who.int/docs/default-source/ncds/psoriasis-info-sheet-3.pdf?sfvrsn=a5d14e81_2.